



## COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance ordinaire du 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

**Présents** : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme LEGRAS Evelyne, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick

**Pouvoirs** : M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à Mme JOURDAN Patricia, Mme VAN ASSCHE Anabelle donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie

**Secrétaire de séance** : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

N° 2025/39

**Objet : Avis sur une demande de remboursement à Madame le Maire concernant l'achat d'un matériel de bureau**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**CONSIDÉRANT** que la Collectivité a acquis un câble USB Hub 7 en 1 permettant d'ajouter 7 ports supplémentaires à l'ordinateur du bureau du Maire ;

**CONSIDÉRANT** que la Collectivité ne possède pas de carte bancaire et ne peut donc régler les achats dans les magasins qui n'acceptent pas le paiement par mandat administratif ;

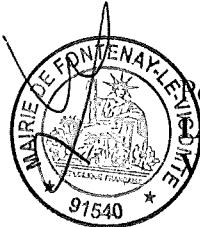
**CONSIDÉRANT** que Mme MICK RIVES Valérie, Maire de FONTENAY-LE-VICOMTE, a réglé l'achat de ce matériel avec sa carte bancaire personnelle et qu'il convient de lui rembourser ;

**Le Conseil Municipal,**  
**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ACCEPTE** de rembourser Mme MICK RIVES Valérie, Maire de FONTENAY-LE-VICOMTE, pour un montant total de 69,99 € T.T.C.

**DIT** que cette dépense sera imputée sur le budget communale 2025.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 7 novembre 2025



Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Valérie MICK RIVES